



## Relocation de logement après départ d'un locataire

Par **wirzon**, le **14/08/2014** à **18:57**

Bonsoir,

des amis sont actuellement locataires depuis 12ans dans un logement dans l'hérault(34) à ASSAS 34820.

le loyer est actuellement à 710€ mais ces amis pendant ces 12 années ont fait des travaux (création d'une pièce dans le garage, agrandissement du salon, création d'une cuisine d'été...) à leurs frais bien sur...

ils désirent actuellement quitté le logement et que ma copine et moi soient les repreneurs.

esque le propriétaire à le droit d'augmenter le loyer à leurs départ ?

si je m'arrange avec mes amis pour leurs racheter ce qu'ils ont fait.

merci d'avance et bonne soirée

Par **janus2fr**, le **15/08/2014** à **17:12**

Bonjour,

Sauf dans des cas particuliers, le bailleur est libre de fixer un loyer plus élevé en cas de changement de locataire.

Dans le cas présent, c'est d'autant plus vrai que le logement a été amélioré et donc qu'un loyer plus élevé est justifié.

Par **HOODIA**, le **15/08/2014** à **17:25**

Bonjour,

Le propriétaire possède le droit de choisir son nouveau locataire et le " sortant" ne peut le contester!

le bailleur peut exiger la remise en l'état du logement (voir EDL d'entrée ) ,sauf si autorisation écrite de transformation .

Peut on dire qu'il s'agit d'une amélioration de transformer un garage en pièce de vie ?

Par **wirzon**, le **15/08/2014 à 17:51**

Bonjour,

cela n'est pas un garage mais une remise donc impossible de rentré une voiture à intérieur...

la maison est passée de 90 à 140m<sup>2</sup>

Par **janus2fr**, le **15/08/2014 à 18:50**

[citation]Peut on dire qu'il s'agit d'une amélioration de transformer un garage en pièce de vie ?[/citation]

Je pensais surtout à :

[citation]agrandissement du salon,création d'une cuisine d'été[/citation]

Et ceci confirme ce que je pensais :

[citation]cela n'est pas un garage mais une remise donc impossible de rentré une voiture à intérieur...

la maison est passée de 90 à 140m<sup>2</sup>[/citation]

Par **wirzon**, le **15/08/2014 à 19:05**

Bonjour,

cela n'est pas un garage mais une remise donc impossible de rentré une voiture à intérieur...

la maison est passée de 90 à 140m<sup>2</sup>